

COMMUNE DE SAINT NICOLAS DU TERTRE 56910



QUESTIONS - REPONSES

MARCHE DE PRESTATIONS DE SERVICES D'ASSURANCES

4 ans

du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2030

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Bonjour,

La commune de St Nicolas du Tertre a été destinataire de plusieurs questions de la part d'un candidat. Vous trouverez ci-dessous les réponses apportées.

Question 1 – Lot « Dommages aux Biens » : nous vous remercions de bien vouloir nous communiquer la valeur d'achat la plus élevée du matériel à garantir au titre de la garantie "Bris de machine".

Réponse : Le matériel le plus onéreux est estimé à 10 000 € environ.

Question 2 – Lot « Risques statutaires » : Merci de bien vouloir nous communiquer les relevés de sinistralité actualisés datant de moins de 3 mois en année de survenance, mentionnant les montants payés et provisionnés ainsi que le nombre de jours d'arrêt.

Réponse : Vous trouverez ci-après le relevé du mois d'août 2026.

Question 3 – Lot « Risques statutaires » : Nous vous remercions de bien vouloir nous communiquer un relevé de sinistralité afférent aux garanties faisant l'objet de la consultation et non garanties par votre contrat actuel (Maternité, Paternité, Adoption).

Réponse : Il n'y a eu aucune indemnité versée au titre de la garantie Maternité, Paternité, Adoption depuis le 1^{er} janvier 2023.

Question 4 : Lot « Protection juridique » : Afin de respecter l'égalité de traitement entre les différents candidats, nous vous remercions de bien vouloir déposer sur la plateforme les relevés de sinistralité Protection Juridique à jour.

Réponse : Vous trouverez ci-après le relevé du mois d'octobre 2026.

Question 5 : merci de bien vouloir nous confirmer les véhicules concernés par la garantie « Marchandises transportées ».

Réponse : Nous souhaitons que tous les véhicules bénéficient de la garantie « marchandises transportées ». La marchandise transportée est essentiellement du matériel d'entretien utilisé par les membres du service technique (tronçonneuses, débroussailleuses, matériel divers...).

Nous vous remercions pour l'attention que vous portez à notre appel à concurrence.

Cordialement.

Statistiques contrat assurance du personnel

Collectivité assurée : **ST NICOLAS DU TERTRE**

Assureur : **GROUPAMA LOIRE BRETAGNE**

Données arrêtées au 14/08/2026

Agents CNRACL

Jours déclarés par Exercice	Maladie ordinaire		Longue maladie, longue durée		Maternité, Paternité, Adoption	CITIS		Décès
	Plein traitement	Demi traitement	Plein traitement	Demi traitement		Plein traitement	T. Part. Thérap.	
2026	0	45	0	0	0	0	0	0
2025	90	115	0	0	0	0	0	0
2024	0	0	0	0	0	0	0	0
2023	0	0	0	0	0	0	0	0

Montants par survenance (indemnisés + provisionnés)	Maladie Ordinaire	Longue maladie, Longue durée	Maternité, Paternité, Adoption	CITIS	Frais de soins	Décès
2025	16 616,04 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2024	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2023	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Dernière masse salariale connue (en date d'édition) :	82 725,41 €
---	-------------

Informations contractuelles	Garanties & franchises souscrites (en date d'édition)					Effectif
	Maladie ordinaire	Longue maladie, Longue durée	Maternité, Paternité, Adoption	CITIS	Décès	
2026	Franchise ferme : 30 jours	Sans franchise	Non couvert	Franchise ferme : 15 jours	Sans franchise	3
2025	Franchise ferme : 30 jours	Sans franchise	Non couvert	Franchise ferme : 15 jours	Sans franchise	3
2024	Franchise ferme : 30 jours	Sans franchise	Non couvert	Franchise ferme : 15 jours	Sans franchise	3
2023	Franchise ferme : 30 jours	Sans franchise	Non couvert	Franchise ferme : 15 jours	Sans franchise	2

Statistiques contrat assurance du personnel

Collectivité assurée : **ST NICOLAS DU TERTRE**

Assureur : **GROUPAMA LOIRE BRETAGNE**

Données arrêtées au 14/08/2026

Agents IRCANTEC

Jours déclarés par Exercice	Maladie ordinaire		Grave maladie		Maternité, Paternité, Adoption	CITIS	
	Plein traitement	Demi traitement	Plein traitement	Demi traitement		Plein traitement	Temps partiel thérapeutique
2026	0	0	0	0	0	0	0
2025	0	0	0	0	0	0	0
2024	0	0	0	0	0	0	0
2023	83	11	0	0	0	0	0

Montants par survenance (indemnisés + provisionnés)	Maladie Ordinaire	Grave maladie	Maternité, Paternité, Adoption	CITIS
2025	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2024	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2023	1 257,51 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Dernière masse salariale connue (en date d'édition) :	9 883,80 €
---	------------

Informations contractuelles	Garanties & franchises souscrites (en date d'édition)				Effectif
	Maladie ordinaire	Grave maladie	Maternité, Paternité, Adoption	CITIS	
2026	Franchise ferme : 30 jours	Sans franchise	Sans franchise	Sans franchise	1
2025	Franchise ferme : 30 jours	Sans franchise	Sans franchise	Sans franchise	1
2024	Franchise ferme : 30 jours	Sans franchise	Sans franchise	Sans franchise	3
2023	Franchise ferme : 30 jours	Sans franchise	Sans franchise	Sans franchise	3



Liste des sinistres sur la branche 'Protection juridique'

COMMUNE DE ST NICOLAS DU TERTRE (42284/L)

du 01/01/2021 au 08/10/2026

Edition du 09/10/2026

1 sinistre sur 70 mois

N° de déclaration	N° de Sociétaire	Nom du sociétaire	N° de contrat	N° de contrat (PMA)	Date de survenance	Nature détaillée de l'événement	TOTAUX			Etat du dossier	Date de clôture
							0,00	2 000,00	2 000,00		
D2604070144	42284	COMMUNE DE ST NICOLAS DU TERTRE	42284-19	4070-0003	03/04/2026	Personnes morales	0,00	2 000,00	2 000,00	EN_COURS	-